

DROITS D'INSCRIPTION 2023-2024

27/06/2023

DIPLÔMES NATIONAUX

L CURSUS LICENCE - Licence, Licence Professionnelle - - Capacité en Droit -	Droits de scolarité		Total à payer
	Scolarité	Bibliothèque	
Inscription, y compris les étudiants internationaux non européens en mobilité individuelle à l'UB dont le pays figure ci-dessous*	136,00 €	34,00 €	170,00 €
. Inscription supplémentaire et Etudiant en césure	113,00 €		113,00 €
. Etudiants internationaux non européens en mobilité individuelle à l'UB	2 736,00 €	34,00 €	2 770,00 €
M CURSUS MASTER - Master - - Diplôme Supérieur de Notariat -	Droits de scolarité		Total à payer
	Scolarité	Bibliothèque	
Inscription première et Etudiants internationaux non européens en mobilité individuelle à l'UB dont le pays figure ci-dessous*	209,00 €	34,00 €	243,00 €
. Inscription seconde et Etudiant en césure	159,00 €		159,00 €
. Etudiants internationaux non européens en mobilité individuelle à l'UB	3 770,00 €	34,00 €	3 804,00 €

* Conformément à la délibération n°2019-23 du conseil d'administration du 16 avril 2019 :

AFGHANISTAN	CONGO	HONDURAS	MAURITANIE	PAPOUASIE Nlle Guinée	TADJIKISTAN
ALGERIE	REP. DEM. CONGO EX-ZAIRE	INDE	MICRONESIE	PHILIPPINES	TANZANIE
ANGOLA	COREE DU NORD	INDONESIE	MONGOLIE	RWANDA	TCHAD
BANGLADESH	COTE D IVOIRE	IRAN	MOZAMBIQUE	SALOMON	TIMOR ORIENTAL
BENIN	DJIBOUTI	KENYA	MYANMAR / BIRMANIE	SAMOA OCCIDENTALES	TOGO
BHOUTAN	EGYPTE	KIRGHIZISTAN	NEPAL	SAO TOME ET PRINCIPE	TUNISIE
BOLIVIE	EL SALVADOR	KIRIBATI	NICARAGUA	SENEGAL	VANUATU
BURKINA FASO	ERYTHREE	LAOS	NIGER	SIERRA LEONE	VIETNAM
BURUNDI	ETHIOPIE	LESOTHO	NIGERIA	SOMALIE	YEMEN
CAMBODGE	GAMBIE	LIBERIA	OUGANDA	SOUDAN	ZAMBIE
CAMEROUN	GHANA	MADAGASCAR	OUZBEKISTAN	SOUDAN DU SUD	ZIMBABWE
CAP VERT	GUINEE	MALAWI	PAKISTAN	SRI LANKA	
CENTRAFRIQUE	GUINEE BISSAU	MALI	PALESTINE / WEST BANK AND GAZA	SWAZILAND / ESWATINI	
COMORES	HAITI	MAROC		SYRIE	

Exonération totale pour les étudiants ukrainiens et libanais.

FORMATION CONTINUE

Si vous êtes :

- ☐ salariés du secteur privé ou du secteur public
- ☐ non-salariés (exemple : professions libérales)
- ☐ demandeur d'emploi
- ☐ en interruption d'études depuis au moins 2 ans

Vous relevez peut-être de la formation continue. Vous devez alors contacter les services dédiés pour qu'ils définissent, avec vous votre situation :

- pour les Facultés de Droit-science politique et Economie-gestion-AES : formation.continue.dspeg@u-bordeaux.fr

- pour l'IAE de Bordeaux : www.iae-bordeaux.fr : formation-continue-iaefc@u-bordeaux.fr

Informations disponibles sur nos pages web :

<https://www.u-bordeaux.fr/formation-continue-DSPEG>

<https://www.iae-bordeaux.fr/programmes/professionnels-formation-continue>

EXONERATIONS

- les demandes d'exonérations sont à télécharger sur le site Internet de l'Université de Bordeaux (Onglet "Campus" > "Organiser sa vie quotidienne" > "Les aides sociales et financières" > "Aides accordées par l'Université").

- sont exonérés de tout paiement de droits les étudiants étrangers dans le cadre des échanges ERASMUS ou d'autres accords d'échanges internationaux.